

dans l'ouest. Ici se place une période de concurrence à outrance. Le découvreur d'une nouvelle région riche en animaux à fourrure était bientôt suivi par des concurrents; ces gens-là cherchaient à s'évincer mutuellement en vendant leurs peaux au-dessous du prix de leurs concurrents. Le premier d'entre eux qui était ruiné abandonnait la région, mais parfois les uns et les autres étaient gravement atteints dans leur fortune. Finalement, les concurrents faisaient la paix et s'associaient entre eux. C'est ainsi que prit naissance la Compagnie du Nord-Ouest, fondée en 1783-4. Nul argent ne fut versé, mais chaque associé fournit sa part des marchandises nécessaires aux échanges. La Compagnie du Nord-Ouest se mit vigoureusement à l'œuvre, fonda des postes au cœur des districts les plus riches en pelleteries. La Compagnie de la Baie d'Hudson ressentit bientôt les effets de cette rude concurrence et fut ainsi contrainte de déployer une plus grande activité, car il ne suffisait plus d'attendre que les fourrures fussent apportées à ses comptoirs. Dès 1816, les rivales avaient absorbé ou ruiné onze autres compagnies et se trouvaient elles-mêmes sur le bord de la ruine. Finalement, en 1821, ces deux compagnies se fusionnèrent en gardant le nom de la plus ancienne. Dans cette association, la Compagnie du Nord-Ouest apporta les droits qu'elle possédait sur les bassins de l'océan Pacifique et de l'océan Arctique, lesquels vinrent s'ajouter aux territoires arrosés par les cours d'eau se jetant dans la baie d'Hudson; sur cette immense étendue, la Compagnie de la Baie d'Hudson obtint une reconnaissance en bonne et due forme de son monopole du commerce des fourrures. Elle connut alors quarante années de grande prospérité. Le monopole de la compagnie pour l'exclusivité du commerce en territoire indien expira en 1859, et, dix ans plus tard, elle se dépouilla de ses autres privilèges. En retour, le Canada versa £300,000 à la compagnie et lui concéda des terres aux alentours de ses postes, plus un-vingtième de la fertile région située entre le bras nord de la rivière Saskatchewan et la frontière des Etats-Unis. A partir de ce moment, la Compagnie de la Baie d'Hudson devint un simple négociant dépourvu de tout privilège.

**L'industrie moderne.**—De grands changements se sont produits dans le commerce des fourrures au Canada depuis quelques années. Partout où les chemins de fer font sentir leur influence, la situation s'est modifiée du tout au tout. Les bateaux à vapeur sillonnent maintenant les plus grands lacs et cours d'eau. La concurrence s'exerce avec une vigueur renouvelée; de nouveaux territoires de chasse sont recherchés comme avant 1821. La chasse sur une plus grande échelle et le perfectionnement des méthodes de capture repoussèrent les animaux à fourrure vers les régions de plus en plus éloignées, et afin de conserver les ressources en fourrure du pays, les provinces passèrent des lois pour réglementer la capture des animaux et établir des saisons fermées. Le commerce de la fourrure, pour répondre à la demande du marché, a introduit l'utilisation de pelleteries communes et autrefois dédaignées et a encouragé l'usage des pelleteries d'animaux domestiques. Les fermes à fourrure jouent un rôle important au Canada, la valeur des pelleteries des animaux élevés dans ces établissements équivalant à 19 p.c. environ de la valeur globale des pelleteries produites au pays. C'est le renard qui est le plus facile à domestiquer, mais il y a d'autres animaux à fourrure dont l'élevage se fait également avec succès, comme par exemple le raton laveur, le vison, la martre, la mouffette, le rat musqué et le castor. L'élevage du renard devint rémunérateur après 1890, c'est-à-dire lors de la hausse; l'emploi de treillis de fil de fer spécial y contribua également. Vers 1850, le mouton de Perse, l'astrakan et le breitschwanz devinrent à la mode. Afin de pouvoir en produire au Canada, on y importa un petit nombre de moutons caraaculs de la Boukharie, Asie centrale, mais leur élevage